

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE



AVIS PUBLIC

Avis public est donné par la soussignée que lors de la séance régulière du conseil municipal tenue le 30 novembre 2020, le conseil de la Ville de Danville a adopté le calendrier des séances régulières du conseil municipal de la Ville de Danville pour l'année 2021. Pour l'année 2021, le conseil municipal siégera une fois par mois aux dates suivantes :

18 janvier 2021	10 mai 2021	13 septembre 2021
8 février 2021	14 juin 2021	4 octobre 2021
8 mars 2021	12 juillet 2021	15 novembre 2021
12 avril 2021	9 août 2021	13 décembre 2021

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du calendrier au siège social de la Ville de Danville sis au 150, rue Water, à Danville durant les heures régulières d'ouverture et sur le site internet de la Ville.

Donné à Danville, ce 16^e jour du mois de décembre 2020.

Ville de Danville

M^e Josée Vendette
Directrice générale et secrétaire-trésorière
M.A.P. Gestion municipale

CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC

Je, soussignée, Josée Vendette, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Ville de Danville, certifie sous mon serment d'office que l'avis public d'adoption du calendrier des séances régulières du conseil municipal pour l'année 2021 a été affiché aux deux endroits habituels soit sur le panneau d'affichage de la Ville de Danville sis au 150, rue Water à Danville, au bureau de poste de même que sur le site internet de la Ville de Danville.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 16 décembre 2020.



M^c Josée Vendette
Directrice générale et secrétaire-trésorière
M.A.P. Gestion municipale